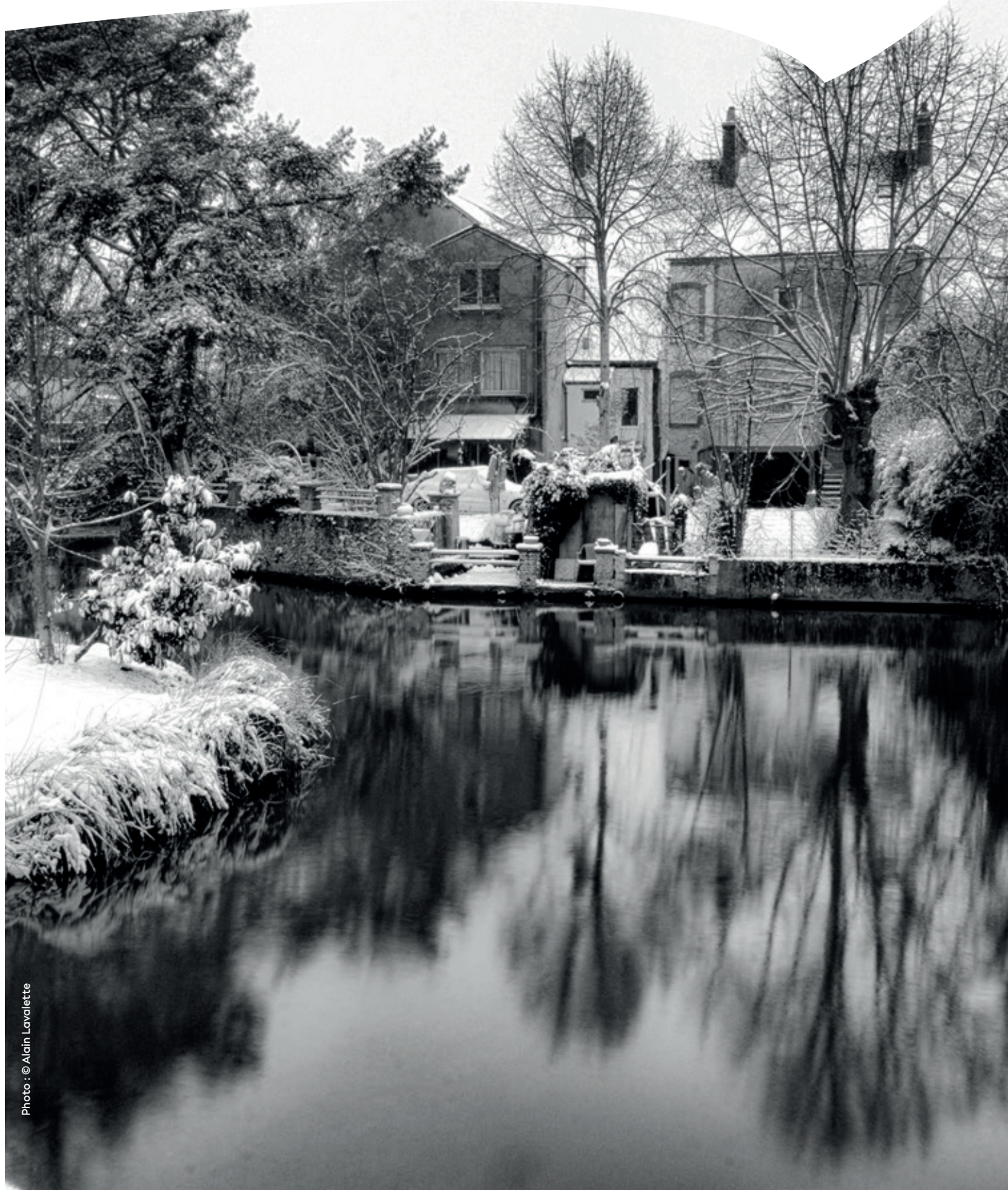


DÉCEMBRE 2022

N°92

Conneré & vous

VOTRE VILLE,
VOTRE INFO





Arnaud MONGELLA
Maire de Connerré

L'année 2022 a été marquée par l'accélération des projets structurants pour notre commune.

En effet, des dossiers importants ont été finalisés et peuvent maintenant déboucher sur une mise en œuvre qui va transformer la ville. Le plan vélo a été validé par le conseil municipal et sa phase 1 va pouvoir commencer. Le cabinet d'architecte pour la requalification du quai des sports a été retenu par concours et le

projet du square Albert Lhuissier est en cours de finalisation.

L'année 2023 sera placée sous le signe d'une hausse des dépenses énergétiques et par la poursuite de l'inflation. Comme vous le savez la commune a engagé un plan d'actions pour réduire ses consommations qu'elle va poursuivre en 2023. Tous les usagers des salles municipales sont appelés à participer à l'effort collectif en adoptant les bons gestes. La collectivité doit continuer à tout mettre en œuvre pour poursuivre la transformation nécessaire de la commune pour faire face aux défis de demain. Les conséquences du réchauffement climatique

sont désormais visibles et il nous faut les prendre en compte dans nos politiques d'aménagement et de développement. L'action de la collectivité doit aussi s'inscrire dans le soutien à l'économie pour ne pas ajouter à ces crises des difficultés pour les entreprises.

Aussi c'est avec un optimisme raisonnable que nous voyons arriver l'année 2023. Certes il faudra rester vigilant face au contexte mais nous devons, ensemble, continuer à construire la ville de demain. Au nom de tous les conseillers municipaux, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2023.



RECENSEMENT

En 2023, Connerré réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pour en savoir plus sur le recensement



**de la population,
rendez-vous sur le site :**

le-recensement-et-moi.fr.

PARIS-CONNERRÉ



La 52^e édition de la course cycliste Paris-Connerré organisée par le Club Cycliste Connerréen, soutenue par la municipalité de Connerré et de nombreux partenaires privés et publics, s'est disputée le dimanche 02 octobre 2022 entre Emancé (Yvelines) et Connerré, sur une distance de 173 kms.

170 coureurs répartis dans une quarantaine d'équipes sont partis d'Emancé et malgré de nombreuses tentatives d'échappées, le peloton arrivera groupé sur le circuit final de Connerré après 130 kms en ligne. Après quatre passages dans les rues de Connerré, c'est Emilien Jeannièr (futur professionnel) de Vendée U qui franchit, devant un public nombreux, la ligne d'arrivée située dans le haut de la rue de Paris à une vitesse moyenne de 41 km/h.

CLASSEMENT :

- 1^{er} Emilien Jeannièr (Vendée U)
- 2^e Corentin Ermenault (AVC Aix en Provence)
- 3^e Sébastien Havot (VC Rouen 76)

Mickaël Guichard vainqueur en 2021 et qui espérait être le premier coureur à remporter 2 fois l'épreuve nationale, termine à la 10^e place.

En prologue de cette grande classique, le prix Narcisse Hériveau se dispute sur le même circuit final que le Paris-Connerré. 74 coureurs prirent le départ dès 12h30 pour 8 tours de circuit, avec une arrivée également dans le haut de la rue de Paris, après une belle bagarre au sein du peloton.

CLASSEMENT :

- 1^{er} Baptiste Soluch (2^e catégorie du Guidon Choletais)
- 2^e Mathis Guérinel (Junior du VC Etampes)
- 3^e Baptiste Monteil (VC Fontainebleau Avon)

NOUVELLES INSTALLATIONS

Depuis quelques mois, la municipalité a mis en place de nouvelles installations sportives ou de loisirs accessibles et gratuites.



Une pyramide de corde installée sur la base de loisirs, près des courts de tennis municipaux, permet aux jeunes de 8 à 16 ans de s'initier à l'escalade.

Des balises de course d'orientation ont été installées lors de la dernière journée citoyenne sur la base de loisirs et au stade André Courcelle. Elles sont à disposition de tous et ne nécessitent pas de matériel spécifique mis à part les plans à retirer en mairie.



Deux buts multisports (hand/foot/basket) sont désormais présents au centre de la piste de roller Georges Charlot. Ils viennent en complément d'installations similaires situées au parc du collège.

Lors de la dernière édition de "Connerré fait son sport", un circuit de géocaching a été mis en place par Boris Goupil. Il est très apprécié des géocachers connerréens ou non.

D'autre part, la municipalité met à disposition, en mairie ou auprès de la boulangerie Silva, des frisbees permettant de s'exercer sur le parcours de disc golf présent depuis plusieurs années sur la base de loisirs.

LA COLLECTIVITÉ ENTRETIENT ET EMBELLIT SON PATRIMOINE

Pendant les vacances estivales, les façades des bâtiments des 3 écoles ont été repeintes et des réparations sur les toitures ont été réalisées. Ces travaux d'entretien, de réparation et d'embellissement éviteront à la collectivité, dans les années à venir, d'entreprendre de plus gros travaux sur ces bâtiments.

Dans le même temps, les agents techniques de la commune ont réalisé des travaux sur l'accessibilité des écoles afin de respecter les normes prescrites par la loi, le jeu de l'école Jules Ferry a été réparé et une tôle décorative a été posée sur le portail de l'école Saint-Exupéry.



LE RESTAURANT SCOLAIRE A OUVERT SES PORTES

Le restaurant scolaire municipal a ouvert ses portes, mardi 18 octobre, aux familles. Cette ouverture avait un but clairement affiché de mieux faire comprendre et connaître le fonctionnement de ce restaurant scolaire et de rencontrer les acteurs locaux qui approvisionnent la cantine. Une formule qui a plu puisque plus de 130 personnes se sont plongées dans les coulisses de la cuisine.

VISITE ET DÉGUSTATION DE PRODUITS LOCAUX

À l'intérieur, parents, enfants et curieux ont découvert les dessous et les caractéristiques de la restauration de la société "Restauval", grâce à la participation du chef, Philippe Pasquier.

Outre la visite, les visiteurs ont rencontré et échangé avec les 9 producteurs locaux qui ont fait déguster leurs produits. L'occasion pour eux, de présenter aux parents les aliments sélectionnés par le chef et de présenter les produits, les filières et les labels.

CHAQUE JOUR, 320 REPAS SONT PRÉPARÉS SUR PLACE

À Connerré, les repas des enfants ont toujours été préparés sur place. Un choix affirmé et renouvelé par l'équipe municipale. Il y a une vraie volonté de poursuivre cette démarche de qualité, en privilégiant les produits locaux.

Chaque jour, sur le site, le chef et ses deux assistantes, préparent environ 320 repas : 240 sont servis aux enfants des écoles de Connerré, 65 sont transportés à l'école de Beillé et une quinzaine est emmené à la résidence Métais.

Les menus sont établis tous les deux mois en s'appuyant sur les recommandations de deux nutritionnistes. Les enfants bénéficient notamment d'un menu bio par semaine et de deux menus végétariens par mois.



UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE DE PROGRÈS SUR LE LONG TERME

La commune de Connerré a rejoint, il y a quelques années, la garantie participative "Mon Restau-Responsable" créée par la fondation Nicolas Hulot et le réseau Restau'Co.

Cette démarche, soutenue et accompagnée par le Pays du Perche Sarthois, est basée sur 4 piliers :

Bien-être :

- Diminution du bruit
- Température dans le restaurant

Assiette Responsable :

- Un repas bio par semaine
- Augmenter le pourcentage de produits locaux

Éco-gestes :

- Démarche anti gaspillage
- Produits d'entretien écolabellisés

Engagement social et territorial :

- Mieux connaître les producteurs locaux
- Sensibiliser les enfants à une alimentation de qualité

Il s'agit d'une démarche volontaire de progrès sur la durée, en privilégiant la concertation entre les différents acteurs locaux.

LES ÉLUS RENCONTRENT DES ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX



Arnaud Mongella et les élus de la commission en charge des relations avec les acteurs locaux ont rencontré les chefs d'entreprises de Connerré. Ces rencontres permettent d'échanger avec les acteurs essentiels de la commune et de former des liens, d'instaurer un dialogue afin de connaître le quotidien de ces entreprises et leur développement.

PLAN VÉLO : UN PROJET QUI S'INSCRIT SUR LA DURÉE

Le rapport final du plan vélo a été rendu public à La Passerelle le 19 octobre 2022. Il est le résultat de 6 mois de travail dans un contexte où les mobilités sont devenues un enjeu majeur pour lutter contre le réchauffement climatique et limiter l'impact de la hausse des carburants pour les ménages. Le plan vélo s'inscrit donc dans une démarche globale qui vise à encourager l'usage des transports collectifs par le rabattement vers les gares et à encourager l'usage de la marche et du vélo pour les déplacements de courtes distances. L'étude a été financée par le dispositif Avelo 2 (4 590 € soit 20%) et le dispositif Petites Villes de Demain (11 465 € soit 50%) pour un reste à charge de la commune de 6 885 €.

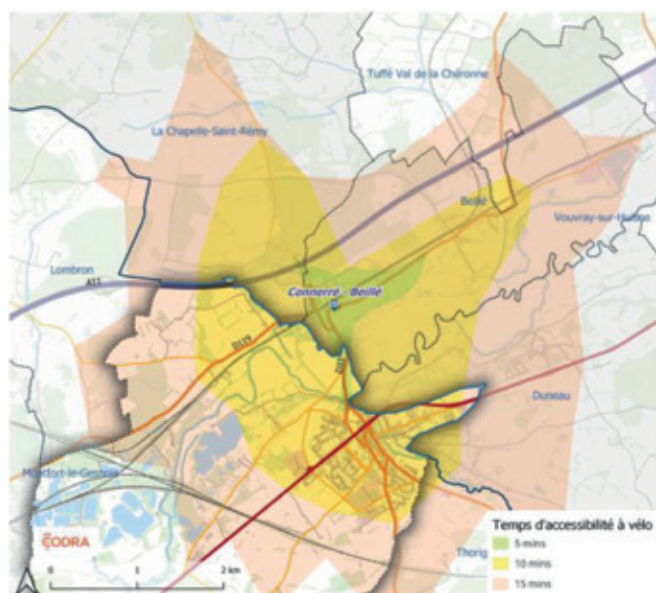
UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

Le plan vélo a été élaboré selon une démarche participative. Une enquête a été réalisée pour connaître les habitudes et les freins à l'usage du vélo dans la commune. Le taux de retour pour cette enquête est de 7% de la population communale (374 réponses), ce qui est un très bon taux à l'échelle d'une commune. Deux ateliers participatifs ont été réunis pour comprendre les habitudes des usagers puis dessiner les contours du futur réseau cyclable. Ces ateliers ont réuni différents acteurs connerréens, citoyens, entreprises, associations, élus du CMJ et du conseil municipal et d'autres partenaires concernés par ce projet (Communes voisines, Communauté de communes et Département).

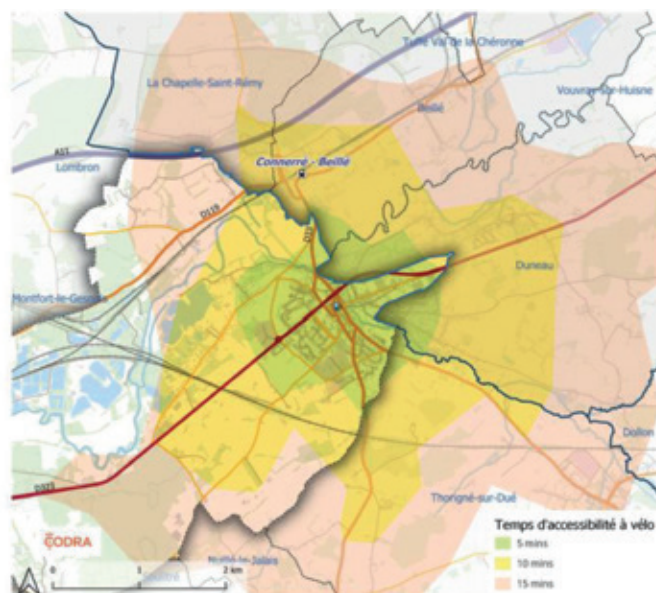
LES PREMIERS RÉSULTATS

Il est ressorti des échanges sur les usages qu'il existait sur la commune de Connerré un fort potentiel cyclable. La quasi-totalité des habitants se situe à moins de 15 minutes du centre-ville et de la gare. 50% des personnes qui ont participé à l'enquête se déclarent prêtes à utiliser davantage le vélo. Le potentiel vélo de la commune présenté par le cabinet CODRA, pour les déplacements

Accessibilité à vélo à la gare



Accessibilité à vélo à la place de la République





inférieurs à 10 km, est estimé à 8%, ce qui est conforme aux objectifs de l'État de faire passer l'usage du vélo de 3 à 9%. Très vite est apparu que pour faciliter les usages, il fallait une sécurisation des trajets, notamment pour la sécurité des enfants.

DES ARBITRAGES

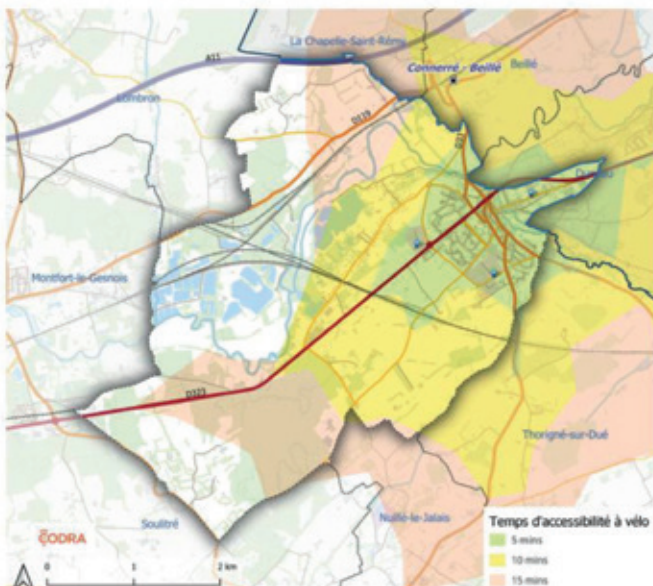
Un travail a été conduit par les élus, en différentes phases, dans un groupe de réflexion composé du bureau municipal, des membres du comité Petites Villes de demain et des membres de la commission qui avaient élaboré la première

ébauche du plan vélo. Au cours de ces réunions, il a fallu faire des arbitrages, des compromis pour adapter le réseau cyclable aux contraintes techniques, aux contraintes financières et aux avis de l'ensemble des partenaires.

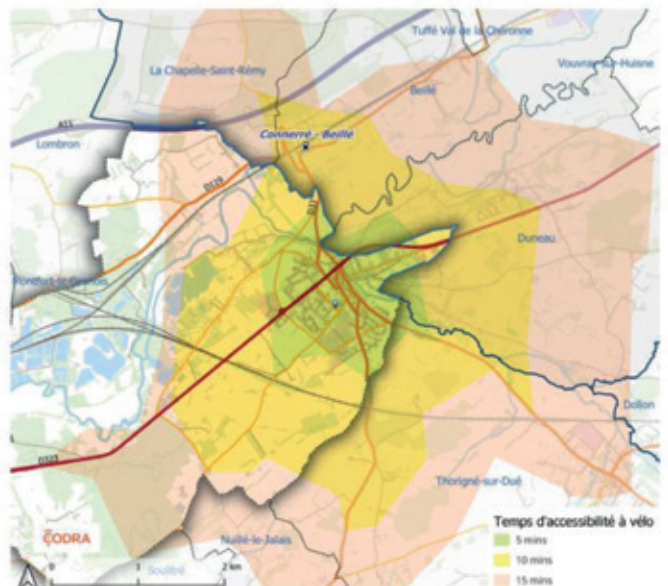
UN RÉSEAU DE 12 KM

Une armature existe déjà. Il convient de la renforcer : voies vertes vers la gare, sur une partie de l'ancienne ligne Mangers-Saint-Calais, contre sens vélo rue Ledru-Rollin... Le réseau retenu est construit autour d'une boucle dans le centre-ville vers laquelle viennent se connecter les autres axes.

Accessibilité à vélo aux zones d'activités



Accessibilité à vélo au collège



UN PROJET QUI COMPORTERA PLUSIEURS PHASES

Le plan vélo nécessite un phasage pour que sa mise en œuvre puisse se faire dans de bonnes conditions. En effet, c'est un plan à long terme, avec un horizon à 15 ans. C'est pourquoi trois phases ont été prévues. La phase 1, tracée en vert sur la carte, sera conduite dans les cinq ans, elle donne priorité à la boucle du centre-ville, aux axes reliant le centre-ville et la gare et à la route des Landes notamment.

La première phase que nous essayerons de mettre en place d'ici 2027 représente un investissement d'un peu plus de 660 000 €, soit 132 000 € par an hors subventions, pendant 5 ans. Il nous faut profiter du contexte actuel, plutôt favorable au vélo, pour solliciter dès l'année prochaine des subventions pour la phase 1 auprès de l'État (DETR, plan vélo national), de la Région, du Département... L'itinéraire de rabattement vers la gare et les arrêts

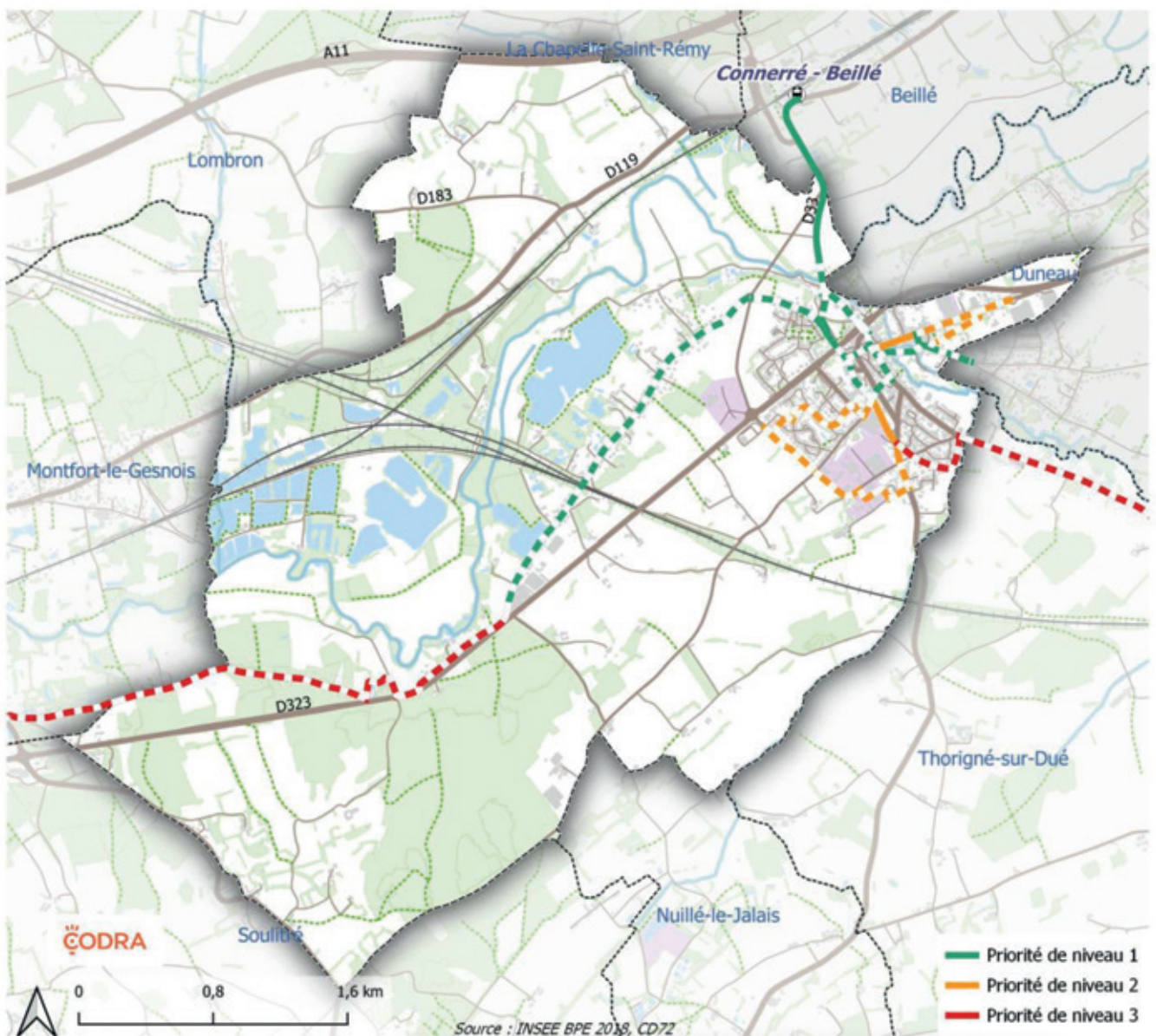
ALEOP pourraient être financés par la Région à hauteur de 50 % (investissement de 271 000 €). Ces efforts financiers permettront à la commune d'impulser une réelle dynamique autour des mobilités.

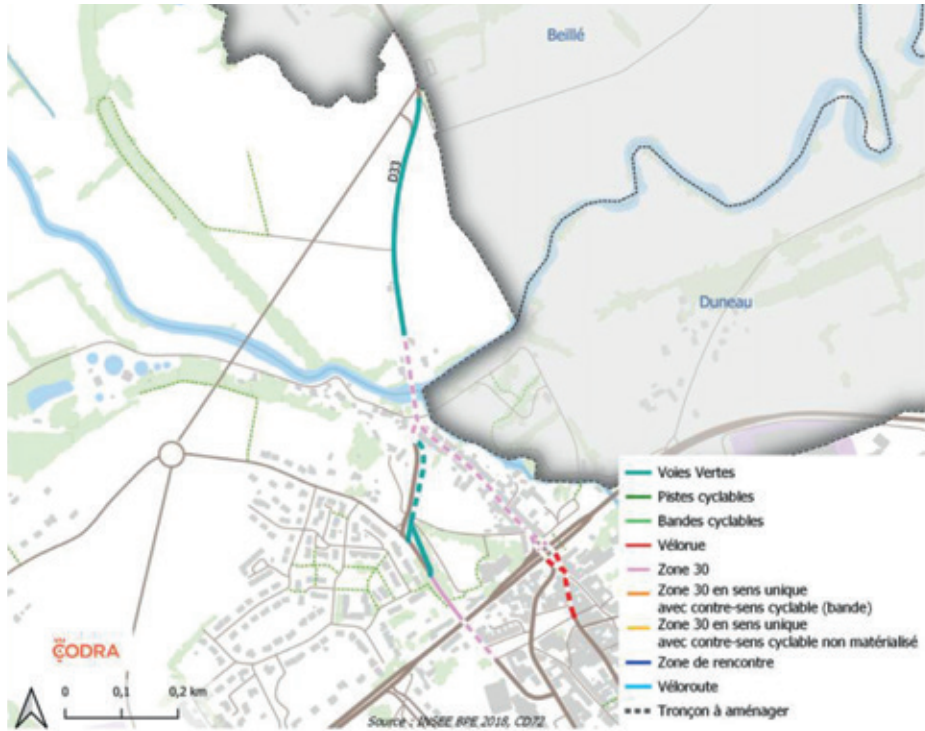
UN PLAN D' ACTIONS

Chaque itinéraire a donné lieu à la construction d'une fiche permettant de cibler ce qui doit être réalisé et à quel coût comme le montre l'exemple de l'itinéraire A du centre-ville vers la gare.

LES PROJETS À COURT TERME (2022-23)

Les travaux de la rue du Petit train ont permis la création d'une partie de zone 30 avec dispositif d'apaisement de la circulation et d'une voie verte vers la Rue Anne Frank. Ce trajet sera à finaliser pour relier le quai des sports à la voie verte vers la gare. La mise en impasse de la route des Landes permet déjà la sécurisation des trajets par une

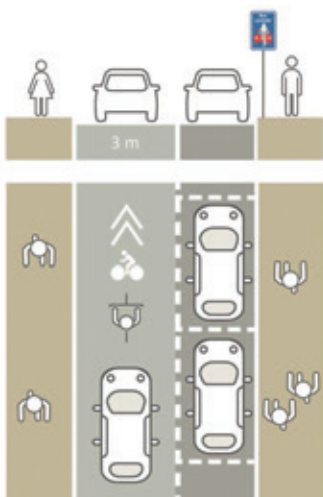




forte diminution du trafic routier. La rue des Vieux ponts va être mise en zone de rencontre et une expérimentation de “vélorue” sera engagée rue Michel Beaufls.

DES IMPÉRATIFS

Pour la cohérence du plan vélo le franchissement de la RD 323 et du rond-point de la route des Landes est indispensable. Un travail est engagé avec le Département pour ces deux “points durs”. L’accessibilité de la gare doit être traitée. Pour faciliter l’intermodalité, il est nécessaire de trouver une solution pour le franchissement des voies. Cette solution est d’autant plus nécessaire, qu’en septembre 2023, sera mis en service un nouvel arrêt TER à l’université et l’hôpital du Mans. Un certain nombre d’acquisitions foncières devront être réalisées pour la création de certains itinéraires.



Rue Michel Beaufls - Vélorue

“Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui se sont investis dans le plan vélo : les habitants, les entreprises, les associations, les élus, les techniciens du Département et de l’État, les services communaux. Nous avons eu l’opportunité d’échanger sur un projet important pour notre commune et la planète. Les choix réalisés sont conformes aux travaux des participants aux ateliers. Voilà une belle réussite de projet participatif. Je tiens à remercier le cabinet CODRA, en particulier Pablo Carreras, pour la grande qualité du travail que nous avons pu mener pour aboutir à ce plan vélo. Le plan vélo est une opportunité pour changer nos modes de déplacements. Il nécessitera de changer certaines de nos habitudes, de modifier, à la marge, le plan de circulation. C’est un plan d’avenir pour transformer nos mobilités du quotidien. Ce plan est un outil salué par nos partenaires pour sa qualité et sa cohérence avec les autres projets conduits par le Pôle métropolitain Mobilité Le Mans - Sarthe, le Département, la Région et l’État”.
Arnaud Mongella, Maire de Connerré

TRAVAUX RUE DU PETIT TRAIN

Les travaux réalisés dans le secteur ont plusieurs objectifs :

> **Rue du Petit Train**, il fallait refaire le revêtement de la chaussée qui était très abîmée mais également remettre en état la contre allée destinée au cheminement des piétons et des cyclistes et la prolonger jusqu'à la rue Anne Franck (anciennement Petit Pont).

> **L'arrêt de car du Camping** devra être déplacé quand la deuxième partie du barreau d'accès à l'échangeur de l'autoroute sera réalisée. La circulation ne passera plus par cet axe, les cars emprunteront le barreau, la route des Landes et accéderont au centre ville par la rue du Petit Train. La région et la commune ont anticipé ce changement et décidé d'implanter les 2 arrêts en haut de la rue. Ces arrêts seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

> **L'accès au parking de la Passerelle** était difficile. La rampe d'accès a été déplacée et rallongée ce qui a permis d'adoucir la pente. Le but recherché par la municipalité est d'augmenter la fréquentation de ce parking de centre ville. L'allée d'accès pour les piétons sera remise en état.



AMÉLIORATION de l'accès à la gendarmerie



Le Département a refait le revêtement de l'avenue Carnot.

La Commune, à l'occasion de ces travaux, a obtenu de l'État et du Département l'autorisation de créer un "tourne à gauche" qui permettra d'accéder en toute sécurité à la gendarmerie en arrivant du giratoire d'entrée dans la commune.



INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE MÉTAIS : 31 logements totalement réhabilités !

Après plus de 45 ans d'existence, son propriétaire Sarthe Habitat et son gestionnaire, le CCAS de Connerré, ont décidé en 2018 d'engager d'importants travaux de rénovation. Comme l'a appelé Suzanne Jalinier, maire honoraire, il s'agissait à l'origine d'un leg de Madame Métais pour y construire des logements destinés aux seniors. Depuis ce don, d'importants changements lui redonnent aujourd'hui une seconde vie.

Des travaux thermiques au cœur du réaménagement global

Plus de 2,3 millions d'euros ont été investis pour remplacer les menuiseries extérieures et créer une ossature bois, renforcer l'isolation thermique en façade et la toiture terrasse, remplacer le chauffage électrique dans les appartements, installer des bacs à douche dans chacun d'eux et créer trois logements PMR. Enfin, les anciennes loggias ont été intégrées aux logements, rendant ces derniers beaucoup plus spacieux, et des terrasses collectives à chaque étage ont été construites. Ces travaux de grande ampleur sur le plan thermique ont permis à la résidence de passer d'un classement G à C pour le diagnostic énergétique, réduisant ainsi son empreinte écologique et redonnant du pouvoir d'achat aux résidents. C'est désormais une résidence attractive et parfaitement adaptée aux besoins des seniors qui y vivent.

Du partage, des animations, et des liens sociaux essentiels à la qualité de vie

Si à l'origine une gardienne était présente 24h/24 à la résidence, c'est aujourd'hui trois salariées qui assurent les repas, les animations régulières et l'entretien des parties communes. Parfaitement formées à garantir les meilleures conditions de vie aux occupants, les missions de

Sylvie, Mélanie et Emmanuelle vont souvent bien au-delà : faire le lien avec les familles, être à l'écoute des résidents, comprendre les petits tracas du quotidien... C'est une résidence autonomie, où chacun peut trouver refuge dans son propre appartement, mais aussi aller à la rencontre des autres, jouer, discuter et partager de bons moments. Pour animer la vie sociale, de nombreuses animations sont proposées : les jeux du mercredi après-midi, animés par l'équipe des salariées, remportent un franc succès ! Plus tôt dans la semaine, les résidents peuvent aller se dépenser avec Maryline qui assure les cours de gym chaque mardi. Des ateliers de couture sont proposés par Familles Rurales, des spectacles de Dans'vie ont lieu plusieurs fois dans l'année. Enfin depuis peu, les joueurs de cartes du club Générations Mouvement viennent de temps à autre profiter d'un cadre de vie chaleureux. À la résidence, on ne s'ennuie jamais ! Il y a de la vie !

Un projet d'inclusion débuté cet été

Depuis cette année, quatre personnes du Foyer Anais du Luart occupent des logements à la résidence. Il s'agit d'une expérimentation pour favoriser l'autonomie par le logement. Un véritable succès puisque ces derniers vont prochainement signer des contrats de location à leur nom, pour leur plus grand bonheur et celui des résidents !

CULTURE : VOUS Y ÉTIEZ

Société Musicale de Connerré

Dimanche 20 novembre, à la Passerelle, s'est tenu le concert de la sainte Cécile organisé par la Société Musicale de Connerré. Quel succès ! En effet, plus de 100 artistes amateurs se sont succédés pour proposer aux spectateurs venus en nombre une prestation de qualité. Sous la direction de Romain Chéron et de Rémi Papillon, l'harmonie a proposé un programme varié et renouvelé. Le récital préparée par la Chorale en fête - Not'à notes a permis de redécouvrir des chansons d'artistes connus ou moins connus. La réunion des deux chorales voisines se révèle être un mariage prometteur. Enfin, l'après-midi s'est clôturé par une grande nouveauté, un spectacle de danse assuré par des danseurs de la MJC Intens&Danses sur des musiques jouées par les musiciens de l'harmonie. Cette alliance de musiciens et de danseurs d'associations différentes a été appréciée par le public.



LE CMJ EN PLEINE ACTION !

Les membres du CMJ sont toujours très actifs depuis leur élection en février cette année. Ils répondent présents à chaque manifestation et ne manquent pas d'idées pour améliorer la vie des jeunes sur notre commune.

Au nombre de 12, allant d'élèves de CM1 à des élèves de quatrième, toutes écoles confondues, le groupe travaille efficacement ensemble et met à profit ses richesses et ses différences. Selon les sujets, les jeunes conseillers travaillent avec différents membres du conseil municipal "adulte". Avec Mélissa et Jacky, ils ont préparé la cérémonie du 11 novembre et se sont questionnés



sur l'origine du nom des soldats gravés sur le monument aux morts de notre ville. De retour en mairie, ils se sont entraînés à lire quelques fiches mémoire des hommes pour en faire lecture le jour de la cérémonie. Avec monsieur le Maire, ils ont pu échanger sur les travaux à venir dans la commune et, comme les adultes, ont fait part de leurs doléances ! Leur ont aussi été données les grandes lignes du plan vélo, nos jeunes et leurs déplacements étant au cœur de celui-ci.

Dans les projets en construction ou qui ont eu lieu, il y a : leur participation active au marché de Noël, des rencontres jeux ou culture avec nos aînés, de l'aide humanitaire...

Des projets variés pour une équipe dynamique et volontaire !

VOUS Y SEREZ...

Les 11 et 12 février 2023, les AFN organisent une pièce de théâtre :

"QUE LE PIRE GAGNE" avec la troupe Les Bolidés de Mulsanne à la salle de La Passerelle.

Réservations au 02 43 89 46 32 ou au 02 43 82 63 55



À VOS AGENDAS

JANVIER

Samedi 14
THÉÂTRE HUMOUR
"Puisqu'on a toujours fait comme ça"

Vendredi 20
CONCERT AU CASQUE
"Ô Lake"

Vendredi 27
FESTIVAL MICRO FOLIE

Dimanche 29
CONCERT
École de musique communautaire

FÉVRIER

Samedi 04
DANSE
"Invite moi"

Sam. 11 & dim. 12
THÉÂTRE AFN
"Que le pire gagne"

Lundi 20
THÉÂTRE FAMILLES RURALES

MARS

Samedi 04
THÉÂTRE DES JARDINIERS SARTHOIS

Dimanche 12
THÉÂTRE HUMOUR
"Suzanne"

Vendredi 24
SPECTACLE FAMILIAL
"ART DADA"



Journal Trimestriel d'Information N°92 - Décembre 2022

Publication de la Mairie de Connerré.
Réalisation Commission Communication
Maquette Carole Derré